

**Jean-François Daure**

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux comptes de Versailles  
Expert Comptable inscrit au Tableau de l'Ordre  
18, rue de l'Orangerie  
78000 - VERSAILLES

**Association SJH**

Association de la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Siège social : 26, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
78000 VERSAILLES

**Rapport général du commissaire aux comptes  
Comptes annuels de l'exercice  
Clos au 31 août 2010**

Jean François Daure

Commissaire aux comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Versailles

Le 29 novembre 2010

Ce rapport contient 28 pages

## **Association SJH**

Association de la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Siège social : 26, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 78000 Versailles

# **Rapport général du commissaire aux comptes Comptes annuels de l'exercice clos au 31 août 2010**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 12 décembre 2004, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2010, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association SJH, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 Opinion sur les comptes annuels**

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels..

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

***Règles et méthodes comptables***

L'Annexe expose l'approche retenue par votre association pour la comptabilisation et la dépréciation des créances clients et des immobilisations.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre association, j'ai apprécié le caractère adéquat et raisonnable des méthodes de valorisation et de dépréciation précisées ci-dessus, ainsi que les informations fournies dans les notes annexes et je me suis assuré de leur correcte application..

***Estimations comptables***

Votre association a constitué dans le passé des provisions pour risques et charges pour les indemnités de départ à la retraite, pour des litiges en cours.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, mon appréciation de ces provisions s'est fondée sur une prise de connaissance de la procédure suivie par l'association pour procéder à leur dotation et à leur reprise au résultat. Dans le cadre de mes appréciations, je me suis assuré du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

**3 Vérifications et informations spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

A Versailles, le 29 novembre 2010



Jean-François Daure

Commissaire aux comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Versailles

Ce rapport contient 19 pages

SAINT JEAN HULST

26, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

SOMMAIRE

COMPTE ANNUELS

COMPTE DE RESULTAT

BILAN

ANNEXE

COMPTE DE FONCTIONNEMENT COMPARATIF

REEL 2008 - 2009

REEL 2009 - 2010

PREVISIONNEL 2010 - 2011

## Bilan Actif du 01/09/2009 au 31/08/2010

ACTIF		Valeur Brut (N)	Amortissement et provisions (N)	Valeur Nette (N)	Valeur Nette N-1
A C T I F  I M M O B I L I S E	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	- Frais d'établissement	-	-	-	-
	- Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs....	50 076	50 076	-	713
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 076	50 076	-	713
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	- Terrains	-	-	-	-
	- Aménagements de terrains	-	-	-	-
	- Constructions sur sol propre...	-	-	-	-
	- Constructions sur sol d'autrui	16 015 742	6 186 763	9 828 979	9 445 058
	- Installations, mobilier et matériel d'activité	1 157 802	721 889	435 913	506 669
- Matériel de transport	23 465	23 465	-	-	
- Mobilier/matériel de bureau et d'informatique	371 012	248 943	122 069	121 423	
- Immobilisations grévées de droit	-	-	-	-	
- Immobilisations en cours	139 647	-	139 647	136 201	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 707 668	7 181 061	10 526 607	10 209 352	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
- Participations	-		-	-	
- Créances rattachées à des participations	-		-	-	
- Prêts	320 587		320 587	302 918	
- Dépôts et cautionnements	142 436		142 436	142 536	
- Autres créances immobilisées	8 627		8 627	3 074	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	471 650	-	471 650	448 528	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>18 229 394</b>	<b>7 231 136</b>	<b>10 998 257</b>	<b>10 658 592</b>	
A C T I F  C I R C U L A N T	<b>- STOCKS EN COURS</b>	-			-
	<b>CREANCES ET COMPTES RATTACHES</b>				
	- Fournisseurs	26 381		26 381	32 183
	- Familles ou élèves	12 684	8 803	3 881	3 027
	- Personnel et charges sociales à récupérer	31 317		31 317	30 332
	- Collectivités publiques	100 311		100 311	88 254
	- Débiteurs divers	81 475		81 475	16 897
	TOTAL CREANCES ET COMPTES RATTACHES	252 168	8 803	243 365	170 692
	<b>PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES ET AUTRES</b>				
	- Placements	3 401 390	5 909	3 395 480	3 391 439
- Intérêts courus non échus	-		-	-	
TOTAL PLACEMENTS : VAL, MOBILIERES ET AUTRES	3 401 390	5 909	3 395 480	3 391 439	
<b>DISPONIBILITES</b>					
- Banques, établissements financiers & assimilés	163 500		163 500	157 609	
- Caisse	7 890		7 890	4 074	
- Régies d'avances et accreditifs	-		-	-	
TOTAL DISPONIBILITES	171 390	-	171 390	161 683	
R E G U L	<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCES</b>	194 518		194 518	197 187
	<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANT ET ASSIMILES (II)</b>	<b>4 019 467</b>	<b>14 712</b>	<b>4 004 754</b>	<b>3 921 001</b>
	<b>INTERETS D'EMPRUNTS A ETALER (III)</b>	-		-	-
	<b>TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III)</b>	<b>22 248 860</b>	<b>7 245 849</b>	<b>15 003 011</b>	<b>14 579 593</b>

## Bilan Passif du 01/09/2009 au 31/08/2010

PASSIF		Avant Affectation N	Affectation N	Après Affectation N	Valeur Nette N-1
F O N D S  P R O P R E S  &  A S S I M I L E S	<b>FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE</b>				
	- Valeur du patrimoine intégré	-		-	-
	- Fonds statutaire	641 188		641 188	641 188
	- Apport sans droit de reprise	230 130		230 130	230 130
	- Libéralités ayant le caractère d'apport	78 413		78 413	22 282
	- Subventions d'investissement affectées à des biens renouve	906 462		906 462	906 462
	TOTAL FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE	1 856 193	-	1 856 193	1 800 062
	<b>FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE</b>				
	- Valeur des biens affectés	-		-	-
	- Valeur des Biens non affectés	-		-	-
	- Libéralités	-		-	-
	- Subventions d'investissement affectées à des biens renouve	139 335		139 335	139 335
	TOTAL FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE	139 335	-	139 335	139 335
	<b>RESERVES</b>				
	- Réserves générales de gestion	-		-	-
- Réserves statutaires	-		-	-	
- Réserves d'investissement	5 130 049		5 130 049	4 961 942	
- Réserve de Trésorerie	-		-	-	
- Autres réserves	-		-	-	
TOTAL RESERVES	5 130 049	-	5 130 049	4 961 942	
<b>RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU</b>					
- Report à nouveau	-		-	-	
- Résultat de l'exercice	311 028		311 028	168 107	
TOTAL RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU	311 028	-	311 028	168 107	
<b>SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES</b>	BRUT	AMORTISSEMENT	NET		
- Subv. D'invest. Affectées à des biens non renouvelables	2 746 727	891 953	1 854 774	1 940 219	
- Subv. D'invest. Reçues avec obligations d'amortissement	-	-	-	-	
- Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	
TOTAL SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES	2 746 727	891 953	1 854 774	1 940 219	
<b>TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES (I)</b>	<b>10 183 332</b>	<b>891 953</b>	<b>9 291 379</b>	<b>9 009 665</b>	
F O N D S  D E D I E S	<b>FONDS DEDIES</b>				
	- Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	-		-	-
	- Fonds dédiés sur dons manuels affectés	-		-	-
	- Fonds dédiés sur legs et donations affectés	-		-	-
<b>TOTAL FONDS DEDIES (II)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
P R O V	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
	- Pour gros entretiens	518 000		518 000	517 000
	- Pour autres charges et risques	219 000		219 000	201 000
	- Pour indemnités de départ à la retraite	250 000		250 000	138 000
<b>TOTAL PROVISIONS (III)</b>	<b>987 000</b>	<b>-</b>	<b>987 000</b>	<b>856 000</b>	
D E T T E S	<b>EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT</b>				
	- Capital emprunté	3 394 157		3 394 157	3 582 284
	- Intérêts	9 112		9 112	9 620
	TOTAL EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT	3 403 269	-	3 403 269	3 591 904
	<b>AUTRES DETTES</b>				
	- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	234 324		234 324	207 913
	- Fournisseurs et comptes rattachés	358 161		358 161	151 834
	- Familles : Avances et acomptes reçus	461 556		461 556	482 727
	- Dettes relatives au personnel	144 702		144 702	135 823
	- Etat et autres collectivités publiques	74 871		74 871	70 648
	Confédérations, Fédérations, Associations et organismes apparentés			-	
	- Autres dettes	39 063		39 063	38 723
TOTAL AUTRES DETTES	1 312 677	-	1 312 677	1 087 668	
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	8 687		8 687	34 355	
<b>TOTAL DETTES &amp; ASSIMILEES (IV)</b>	<b>4 724 632</b>	<b>-</b>	<b>4 724 632</b>	<b>4 713 928</b>	
<b>TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV)</b>	<b>15 894 965</b>	<b>891 953</b>	<b>15 003 011</b>	<b>14 579 593</b>	

**Résultat selon agrégats type UROGEC**  
**Présentation détaillée réservée au bureau (pas de compensation entre produits et charges)**

<b>SAINT JEAN HULST</b>		Réel 08-09	variation E Réel 09-10	variation % Réel 09-10 / Réel 08-09	Budget 2009-2010	variation E Réel 09-10 - Bud. 09-10	variation % Réel 09-10 / Bud. 09-10	Réel 09-10 oct-10	variation E Budget 10-11 - Réel 09-10	variation % Budget 10-11 / Réel 09-10	Budget 2010-2011
<b>COMPTE</b>		oct-09	- Réel 08-09	/ Réel 08-09	2009-2010	- Bud. 09-10	/ Bud. 09-10	oct-10	- Réel 09-10	/ Réel 09-10	2010-2011
	<b>Effectifs</b>	2 954	50	1,7%	2 970	34	1,1%	3 004	-34	-1,1%	2 970
	<b>PRODUITS EXPLOIT.</b>	7 863 908	561 266	7,1%	8 186 898	238 276	2,9%	8 425 173	-53 729	-0,6%	8 371 444
	Familles contributions scolaires	3 054 327	166 436	5,4%	3 162 591	58 172	1,8%	3 220 763	-37 611	-1,2%	3 183 152
	Familles restauration	1 173 951	54 114	4,6%	1 238 685	-10 619	-0,9%	1 228 066	23 006	1,9%	1 251 071
	Familles autres contributions	636 470	146 378	23,0%	643 344	139 505	21,7%	782 848	-4 017	-0,5%	778 831
	Participations publiques	2 311 154	20 148	0,9%	2 330 413	889	0,0%	2 331 303	35 398	1,5%	2 366 700
	Autres produits	604 481	185 106	30,6%	731 865	57 722	7,9%	789 587	-71 898	-9,1%	717 689
	Fête de charité - résultat reversé	83 524	-10 917	-13,1%	80 000	-7 393	-9,2%	72 607	1 393	1,9%	74 000
	<b>CHARGES EXPLOIT.</b>	7 631 897	372 952	4,9%	7 803 311	201 539	2,6%	8 004 849	108 961	1,4%	8 113 810
	Personnel (avec part ménage et restauration)	3 776 543	174 822	4,6%	3 882 525	68 840	1,8%	3 951 365	201 469	5,1%	4 152 834
	Maintien des locaux et équipements	2 223 139	119 511	5,4%	2 285 710	56 939	2,5%	2 342 649	-180 161	-7,7%	2 162 488
	Energie et fluides	213 408	-3 453	-1,6%	189 298	20 657	10,9%	209 955	4 577	2,2%	214 532
	Enseignement religieux et pédagogie	574 794	83 087	14,5%	585 193	72 689	12,4%	657 882	49 427	7,5%	707 309
	Frais de gestion	376 636	-9 376	-2,5%	377 517	-10 257	-2,7%	367 260	6 184	1,7%	373 444
	Restauration achats	350 980	12 419	3,5%	367 649	-4 250	-1,2%	363 399	6 392	1,8%	369 791
	Charges courantes diverses	32 873	6 859	20,9%	35 420	4 313	12,2%	39 733	19 679	49,5%	59 412
	Fête de charité - résultat reversé	83 524	-10 917	-13,1%	80 000	-7 393	-9,2%	72 607	1 393	1,9%	74 000
	<b>Résultat d'exploitation</b>	RE 232 011	188 313	81,2%	383 587	36 737	9,6%	420 324	-162 690	-38,7%	257 634
	<b>Résultat financier</b>	RF -65 619	-36 896		-119 101	16 586	-13,9%	-102 515	29 251	-28,5%	-73 264
	<b>Résultat exceptionnel</b>	RX 1 715	-8 496	-495,5%	12 058	-18 839	-156,2%	-6 782	6 782	-100,0%	0
	<b>Résultat net comptable</b>	RNC 168 107	142 921	85,0%	276 544	34 484	12,5%	311 028	-126 658	-40,7%	184 370
	<b>Capacité d'autofinancement</b>	CAF 1 285 858	-48 895	-3,8%	1 099 236	137 727	12,5%	1 236 963	-146 180	-11,8%	1 090 783

Rappel : RE = PE-CE ; RNC = RE + RF + RX ;  
CAF = RNC corrigé des éléments ne correspondant pas à un mouvement de trésorerie.

Annexe des Comptes Annuels arrêtés au 31 août 2010
--

**Sommaire de l'Annexe**

page de l'Annexe

1	Commentaires généraux	page 2
1.1	Événements principaux de l'exercice	page 2
1.2	Principes et méthodes comptables	page 2
	Evolution de la réglementation des normes comptables	page 2
	Immobilisations, créances, capitaux propres	page 3
	Subventions d'investissement	page 3
	Provisions	page 4
1.3	Informations sur l'évolution du bilan	page 5
	Evolution du fonds de roulement	page 5
	Evolution des actifs circulants et des dettes à court terme	page 5
	Echéancier des créances et des dettes	page 6
1.4	Commentaires sur le tableau de financement	page 6
2	Contrôle de la sécurité	page 7
3	Informations relatives au bilan	page 8
3.1	Actif : Immobilisations corporelles et taux d'amortissement	page 8
3.2	Passif : Tableau de financement	page 9
3.3	Passif : provisions	page 10
3.4	Passif : subventions	page 11
4	Informations relatives à l'exploitation	page 12
4.1	Effectifs et tarifs : voir compte d'exploitation, produits page 1/1	
4.2	Informations complémentaires	page 12
5	Engagements hors bilan	13
5.1	Engagements donnés	
5.2	Engagements reçus	
6	Détail du compte d'exploitation	Page 14
6.1	Produits	page 14
6.2	Charges	page 17



## **1 COMMENTAIRES GÉNÉRAUX**

L'exercice comptable dure 12 mois, du 1<sup>er</sup> septembre 2008 au 31 août 2009.

### **1.1 Événements principaux de l'exercice**

Les principaux investissements en immobilier et matériel de l'exercice ont été effectués au collège et lycée, rue de Lattre :

- achèvement de la rénovation de la chapelle, 608 k€;
- sécurisation des accès par badgeage obligatoire pour franchir une rangée de tourniquets, 263 k€ ;
- début de la rénovation de l'odéon, 140 k€.

### **1.2 Principes et méthodes comptables**

Les comptes ont été établis dans le respect des principes généraux de la comptabilité :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;
- intangibilité du bilan d'ouverture ;
- nominalisme (valeur des coûts historiques) ;
- prudence (produits réalisés, charges réalisées ou probables) ;
- non-compensation entre actif et passif ou entre produits et charges ;
- bonne information ;
- importance relative (présentation des éléments dont la non-connaissance pourrait avoir une incidence sur les décisions économiques prises par les utilisateurs des états financiers).

#### ***1.2.1 Rappel de l'évolution de la réglementation des normes comptables***

Pour mémoire, de nouvelles normes comptables sont en vigueur depuis l'exercice 2005-2006. Bien que celles-ci ne s'imposent pas de droit aux associations, notre Fédération Nationale (FNOGEC) demande que les OGEC les appliquent.

Il a donc été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n° 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes des associations et fondations et des règlements CRC n°2002-10 et 2004-06 relatifs aux actifs, à leur amortissement et à leur dépréciation, et 2000-06 relatif au passif.

Ces normes ont modifié la définition des actifs et des passifs :

- pour les actifs, la nouvelle réglementation comptable relative aux immobilisations a été appliquée dès l'exercice 2003-2004 en utilisant la méthode dite rétrospective pour retraiter les immeubles ; ceci avait permis la constatation d'un report à nouveau positif de 1 941 230 euros ;
- pour les passifs, la nouvelle définition a conduit en 2006 à un retraitement des provisions.

#### ***1.2.2 Immobilisations corporelles***

La nouvelle définition des actifs (article 211.1 et 212.1 du plan comptable général) est : « *un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènements passés,... dont les avantages économiques futurs ou*

le potentiel de services attendus profiteront à des tiers ou à l'entité conformément à sa mission ou à son objet».

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires).

Nous appliquons depuis 2003-2004 la méthode des coûts par composants.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation :

❖ Structure (Gros œuvre, charpente)	25 à 40 ans
❖ Façades, étanchéité, couverture	15 à 20 ans
❖ Menuiseries extérieures	15 à 20 ans
❖ Serrurerie et électricité	10 à 15 ans
❖ Installations générales et techniques scellées	10 à 15 ans
❖ Agencements intérieurs (cloisons carrelages)	10 à 15 ans
❖ Équipements lourds de restauration	8 à 12 ans
❖ Mobilier de bureau	5 à 10 ans
❖ Mobilier scolaire	3 à 5 ans
❖ Mobilier de cantine	3 à 5 ans
❖ Matériel pédagogique hors informatique	3 à 5 ans
❖ Matériel de bureau hors informatique	3 à 5 ans
❖ Matériel informatique ou de reprographie	1 à 3 ans
❖ logiciels	1 an

### 1.2.3 Immobilisations financières

En cas de risque de non remboursement, les immobilisations financières font l'objet d'une provision pour dépréciation.

### 1.2.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### 1.2.5 Capitaux propres

D'après l'avis CNC n°00-01 sur les passifs, un passif est un élément du patrimoine est une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

A Saint Jean Hulst, les fonds propres sont comptabilisés en compte 102, fonds associatifs sans droit de reprise, conformément aux prescriptions de la FNOGEC : la dette à l'égard de tiers est de nature morale vis-à-vis des fondateurs des deux associations (fonds propres compte 102000 ; apport Hulst 102400 ; dons pour la rénovation de la chapelle 1025100).

### 1.2.6 Subventions d'investissement, amortissement

Les subventions d'investissement affectées à un bien dont le renouvellement incombe à l'OGEC (travaux), sont, d'après le guide de la FNOGEC, maintenues au passif sans reprise progressive au compte de résultat, résultat qui devrait donc supporter ainsi la charge (dotation aux amortissements) sans contrepartie en produits (quote-part de subvention reprise au compte de résultat).

Cependant les subventions ont été renouvelées chaque année, donc en pratique le renouvellement de l'immobilier scolaire n'a pas incombé en totalité à l'OGEC ; mais surtout les investissements qui ont été engagés n'auraient pas été les mêmes en l'absence de subvention ; donc les subventions actuellement amorties continueront de l'être jusqu'à la fin de leur amortissement.

### 1.2.7 Subvention d'investissement, cas de remboursement

Depuis 1994, les subventions d'investissement reçues font l'objet d'une « convention de subvention » signée avec le Conseil régional (lycée) ou le Conseil général (collège) ; dans cette convention qui fixe la durée d'amortissement du bien, l'association a pris l'engagement de rembourser à la collectivité locale concernée la part non amortie de la subvention reçue si le bien subventionné cesse d'être affecté à un lycée ou à un collège. Les subventions concernées sont listées dans un tableau de l'Annexe.

### 1.2.8 Provisions

D'après l'avis CNC n°00-01 sur les passifs, une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. D'après l'article 312-1 du PCG, elle doit être constituée lorsque l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Le montant de la charge des indemnités de départ à la retraite est évalué à chaque exercice. Le droit acquis est provisionné selon un pourcentage fonction de l'âge du salarié : 100% après 61 ans ; 85% entre 48 et 56 ans ; 40% entre 40 et 48 ans ; 10 % avant 40 ans. Lorsque le salarié a plus de 56 ans, l'hypothèse retenue est celle d'une mise à la retraite, le plus souvent à 65 ans.

Le gros entretien est une dépense extraordinaire prévisible liée à la vétusté. L'avis précité définit le gros entretien comme *les dépenses d'entretien s'inscrivant dans un programme pluriannuel qui ont pour seul but de vérifier le bon état de fonctionnement des installations et d'y apporter un entretien sans prolonger leur durée de vie*. Cette définition exclut les travaux de rénovation qui comportent une part d'amélioration.

Les gros entretiens ne sont pas des immobilisations mais des charges, qui peuvent faire l'objet de provisions. En effet la constitution de provisions pour gros entretien résulte d'obligations vis-à-vis des tiers :

- les propriétaires, dans le cadre des baux ;
- l'État, envers lequel l'établissement s'est engagé par contrat d'association à disposer de locaux adaptés à l'enseignement prévu.

Les provisions de gros entretien ne peuvent normalement être constituées qu'à quatre conditions :

- les travaux sont dans une catégorie intermédiaire entre les constructions (immobilisées) et l'entretien annuel (compté en charges) ;
- les travaux sont chiffrés par estimation d'architecte ou devis d'entreprises ;
- les travaux font l'objet d'un plan pluriannuel ;
- le plan pluriannuel est voté par le conseil d'administration.

Les travaux de rénovation de l'odéon programmés de l'été à Noël 2010, qui font l'objet d'une estimation d'architecte, incluent des travaux de peinture et isolation acoustique qui remplissent les quatre conditions précitées ; une provision de 67 k€ portée à 73 k€ a donc été passée et sera reprise en 2010-2011. Un raisonnement analogue est appliqué pour d'autres travaux, les provisions correspondantes sont détaillées dans la page 10 de l'annexe.

### 1.3 Informations sur l'évolution du bilan

#### 1.3.1 Évolution du fonds de roulement

Le fonds de roulement diminue de 2,8 M€ à 2,7 M€ ; son évolution d'environ 100 k€ comprend les principaux postes suivants.

- des investissements, dont la part à charge de l'OGEC est de	-1,266 M€
<i>dont travaux de rénovation et gros entretien (voir liste dans le tableau de financement)</i>	-1,131 M€
<i>dont investissements matériels (voir liste dans tableau des immobilisations)</i>	-0,134 M€
- la capacité d'autofinancement de l'exercice,	1,237 M€
- les subventions d'investissement reçues du Département et de la Région,	0,069 M€
- l'attribution d'un prêt à la SFRR pour financer les travaux de Rémilly,	-0,302 M€
- l'augmentation des fonds propres (dons pour la rénovation de la chapelle),	0,056 M€
- le remboursement du capital des deux emprunts,	-0,189 M€

Le résultat net comptable est de 311 k€.

L'inventaire des immobilisations a été effectué ; les immobilisations sorties des actifs du bilan avaient toutes une valeur nette comptable (VNC) nulle.

#### 1.3.2 Évolution du bas de bilan (actifs circulants et trésorerie ; dettes à court terme)

L'actif circulant est en augmentation de 83 k€ ; les points notables sont les suivants :

- La ligne "créances" augmente de 60 k€ ; elle s'explique principalement par l'attente du reversement par la Fondation du Patrimoine des dons pour la chapelle (75 k€) ; ce reversement a été effectué en septembre ; au total, les dons pour la rénovation de la chapelle auront atteint 78,4 k€, dont 44,9 k€ de dons des particuliers et 33,5 k€ de subvention accordée par le Fondation du patrimoine.
- La ligne « subventions à recevoir » augmente de 12 k€ ; les subventions votées en 2009 et 2010 pour la rénovation de l'odéon ne seront comptabilisées que lorsque ces travaux seront achevés ; la réception des travaux est prévue en janvier 2011 ; les 575 k€ de subvention sont inscrits au tableau de financement pour 2010-2011.
- Les évolutions des deux lignes « charges constatées d'avance » et « banque » traduisent l'importance des achats déjà effectués pour la rentrée suivante ou le montant des factures qui échoient juste avant ou après le 31 août et ne sont pas significatives.
- La ligne « titres de placement » est quasiment stable (+4 k€).

Au passif, les dettes à court terme sont en hausse de 199 k€ ; les points notables sont les suivants :

- La ligne "fournisseurs" augmente de 232 k€ en raison de l'augmentation de l'ampleur des travaux à payer à la rentrée (factures de travaux non parvenues +140 k€ ; factures en cours de règlement +82 k€ ; retenues de garantie +10 k€).
- La ligne « dettes fiscales, sociales et autres » est en légère augmentation (+13 k€).
- La ligne « produits constatés d'avance » diminue de 25 k€ ; ce montant correspond principalement au financement de l'achat de manuels scolaires pour le lycée en juin 2009 par la reprise de subventions reçues de la Région. Pour la première fois en 2009, nous n'avons pas obtenu de rallonge de la Région pour couvrir la totalité de l'achat des manuels scolaires du lycée, donc 7 k€ ont été à la charge de l'OGEC. En octobre 2010, la subvention a remboursé les livres de seconde achetés pendant l'été (réforme du lycée).

### 1.3.4 – Échéancier des dettes et des créances

#### Échéancier des dettes

prêteur	capital emprunté	taux	solde bilan	part < 1 an	de 1 à 3 ans	après 3 ans	dernière échéance
CE-IdF	4 000 000 €	3,9%	2 705 173 €	155 315 €	329 375 €	2 220 484 €	08/02/2024
SocGen	1 000 000 €	3,9%	668 519 €	40 282 €	85 425 €	542 812 €	08/08/2023
retenues de garanties sur travaux			67 477 €		67 477 €		
autres dettes			1 253 887 €	1 253 887 €			
Total dettes			4 695 055 €	1 449 483 €	482 277 €	2 763 295 €	

Échéancier des créances : toutes les créances échoient à moins d'un an, sauf le prêt de 302 k€ à la SFRR, remboursable à partir de 2012.

### 1.4 - Commentaires sur le tableau de financement

Au regard des investissements immobiliers qui y sont inscrits, le tableau de financement a valeur :

- de décision pour l'année 2011,
- d'intention pour les années suivantes ; ce programme peut être modifié les années suivantes.

Le tableau de financement a été construit avec les principales hypothèses suivantes :

- pour 2010-2011, excédent brut d'exploitation (EBE) conforme à celui du budget 2010-2011 ;
- pour les années suivantes,
  - o effectifs d'élèves pérenne à 2.970 (2.992 à la dernière rentrée, prévision 2.970 en moyenne annuelle) ;
  - o pas d'indexation des différents agrégats de produits et de charges ;
  - o EBE constant.

Avec ces hypothèses, il apparaît possible de financer les travaux suivants :

- en 2010, l'achèvement de la rénovation de l'odéon ;
- en 2011, la fermeture des classes par clés-badges ; la rénovation des vestiaires et toilettes situés à l'ouest du grand gymnase, ainsi que les toilettes de la cour collège ; l'insonorisation de la salle de restauration rue de Lattre ;
- en 2012, la troisième tranche de rénovation du bâtiment E (petit gymnase) ;
- avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la mise aux normes de l'accessibilité aux handicapés, conformément au décret n°2006-655 du 17 mai 2006 relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public ; le diagnostic effectué chiffre les travaux nécessaires à 490 k€ pour de Lattre et 350 k€ pour Rémilly ;
- la rénovation du bâtiment Magenta est traitée à part et fait l'objet d'une estimation large et très sommaire de 1 M€.

En effet, les deux seuils fondamentaux sont respectés :

- le fonds de roulement final, 2.500 k€, est supérieur au minimum requis de 400 k€ ;
- la variation du fonds de roulement redevient positive en fin de projet en 2015 (+196 k€).

## SÉCURITÉ

catégorie d'ERP	site	périodicité	installation ou intervenant	date du dernier contrôle	
1ère cat. 3ème cat.	<b>Site du 26, rue du Maréchal de Lattre (collège et lycée)</b>				
		Bâtiment principal (ABCDNH)	2 ans	commission de sécurité	05/10/2009
		Bâtiment E (des sixièmes)	2 ans	commission de sécurité	05/10/2009
		Tous bâtiments	1 an	alarme incendie - installateur	10/03/2010
			3 ans	SSI incendie - contrôleur	26/05/2010
			1 an	désenfumage	31/03/2010
			1 an	parc d'extincteurs	14/09/2010
			1 an	installation électrique	25/10/2010
			1 an	installation de gaz	02/12/2009
			2 /an	appareils de cuisson	15/07/2010
			1 an	dégraissage des extracteurs	06/07/2010
			5 ans	ascenseurs	22/04/2010
			1 an	portes automatiques	26/02/2010
			3 ans	paratonnerre	09/04/2008
	gymnase et stade	1 an	équipements sportifs	24/02/2010	
		1 an	mur d'escalade	29/06/2010	
<b>Sites de l'école primaire, rue Rémilly</b>					
4ème cat.	Site du 16 rue Rémilly	5ans	commission de sécurité	23/03/2009	
4ème cat.	Site maternelle rue Aubert	5ans	commission de sécurité	23/03/2009	
4ème cat.	Site du 11rue Magenta et du 28 rue Rémilly	5 ans	commission de sécurité	23/03/2009	
	16, rue Rémilly (école primaire)	1 an	parc d'extincteurs	14/09/2010	
	Bâtiment en meulière	1 an	alarme incendie	10/02/2010	
	Bâtiment Aubert	1 an	alarme incendie	10/02/2010	
		1 an	installation électrique	13/01/2010	
		1 an	installation de gaz	17/02/2010	
		1 an	désenfumage	14/04/2010	
		2 /an	appareils de cuisson	15/07/2010	
		1 an	dégraissage des extracteurs	06/07/2010	
		5 ans	monte-charge	22/04/2010	
	Bâtiment Aubert	5 ans	ascenseur	22/04/2010	
	11 rue Aubert (maternelle)	1 an	parc d'extincteurs	14/09/2010	
		1 an	installation électrique	13/01/2010	
		1 an	installation de gaz	17/02/2010	
		1 an	désenfumage	14/04/2010	
	28 rue Rémilly et 11 rue Magenta (école primaire)	1 an	parc d'extincteurs	14/09/2010	
		1 an	installation électrique	13/01/2010	
		1 an	installation de gaz	17/02/2010	
		1 an	désenfumage	14/04/2010	

Conformément au décret n° 2006-165 du 13/02/06, la vérification de la continuité des communications radioélectriques a été effectué le 24/08/09

Conformément au décret n° 2001-840 du 13/09/01, le repérage de l'amiante a été effectué le 13/04/04

Les Dossiers Techniques Amiante (DTA) ont été établis le 22/07/04 pour tous les bâtiments de Saint Jean Hulst.

Les machines de l'atelier ont été vérifiées par SOCOTEC le 24/05/2005

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	31-août-09	acquisitions	sorties	31-août-10	VALEUR NETTE	TAUX D'AMORTISSEMENT
AAI des constr sur sol d'autrui	2 778 455,36	121 232,34	22 450,18	<b>2 877 237,52</b>	1 070 888,69	0%-12,5%-14,29%-20
de Lattre - const. atelier - 1995	182 157,30			<b>182 157,30</b>	83 028,55	2,5%-5%-14,286%
de Lattre - lycée - 1995	2 221 095,36			<b>2 221 095,36</b>	1 154 316,24	2,5%-5%-14,286%
de Lattre - cour collège- 1995	134 432,73			<b>134 432,73</b>	101 716,62	2,5%-5%
de Lattre - cour d'honneur- 1996	95 296,79			<b>95 296,79</b>	57 912,75	2,5%-5%-14,286%
de Lattre - classes B1 B2 - 1996	215 191,29			<b>215 191,29</b>	66 789,13	2,5%-5%-14,286%
de Lattre - escalier 1998	581 624,96			<b>581 624,96</b>	231 679,82	2,5%-5%-14,286%
de Lattre - gymnase 1998	323 301,78			<b>323 301,78</b>	103 467,93	2,5%-5%-14,286%
de Lattre - CDI - 1999	439 839,38			<b>439 839,38</b>	141 924,23	12,5%-14,286%-5%
de Lattre - étage secondes - 2001	374 280,42			<b>374 280,42</b>	208 765,89	2,5%-5%-14,286%
de Lattre - 6èmes - 2001	22 748,79			<b>22 748,79</b>	12 511,83	5%
Rémilly - Cour maternelle - 2002	50 964,53			<b>50 964,53</b>	32 608,80	2,5%-5%
de Lattre - couloir C2 - 2002	286 478,66			<b>286 478,66</b>	170 579,03	2,5%-5%-14,286%
de Lattre - Bat. E - Tr 1/3 - 2002	427 021,87			<b>427 021,87</b>	257 619,90	2,5%-5%
de Lattre - laverie restau. - 2003	190 876,67			<b>190 876,67</b>	50 913,85	10%
de Lattre - Bat. E - Tr 2/3 - 2003	566 693,29			<b>566 693,29</b>	337 726,37	2,5%-5%-14,286%
de Lattre - couloir C1 - 2003	214 528,68			<b>214 528,68</b>	174 550,28	2,5%-5%-14,286%
Rémilly - 2003	59 148,30			<b>59 148,30</b>	44 083,73	2,5%-5%-14,286%
de Lattre - Ext. Bât N&C 03/04	45 674,33			<b>45 674,33</b>	26 644,74	100%-5%
Rémilly - adaptation à école - 2004	522 221,00			<b>522 221,00</b>	356 090,81	2,5%-5%-14,286%
de Lattre - eq. labos collège 2005	105 225,02			<b>105 225,02</b>	78 918,82	5%
de Lattre - Ext. Bât N&C 03/05	1 611 195,06			<b>1 611 195,06</b>	1 122 705,41	14,286%-5%
de Lattre - couloir D3 - 2006	507 120,06			<b>507 120,06</b>	388 792,02	5%
de Lattre couloir CO-D0 et div. - 06	569 476,00			<b>569 476,00</b>	421 230,68	14,286%-5%
de Lattre - couloir D2 et div. - 2007	380 975,56			<b>380 975,56</b>	275 273,11	8,33%-10%-14,286%
Rémilly - préau, asc., sécu - 05-07	563 081,72			<b>563 081,72</b>	391 659,14	5%-10%
de Lattre - Extension cafétéria 2008	92 497,12			<b>92 497,12</b>	84 486,96	2,5%-5%-14,286%
de Lattre - extension frigos 2008	97 532,72			<b>97 532,72</b>	78 026,18	10%
de lattre - parking 2008-2009	1 442 017,52			<b>1 442 017,52</b>	1 369 237,24	2,5%-5%-14,286%
constructions (flux ou ind. achevées)	15 101 152,27	121 232,34	22 450,18	15 199 934,43	8 894 148,75	
Filtrage accès de Lattre 2010	0,00	262 777,76		<b>262 777,76</b>	262 777,76	2,5%-5%
Rénovation Chapelle de Lattre 2010	0,00	743 906,03		<b>743 906,03</b>	722 966,26	2,5%-5%
constructions (ind. nouvelles)	0,00	1 006 683,79	0,00	1 006 683,79	985 744,02	
Mat. et mobilier pédagogique	67 555,39	1 299,39	5 583,83	<b>63 270,95</b>	9 314,48	20% et 33%
Aménagement équip. Sportif	67 823,56			<b>67 823,56</b>	22 139,11	10 et 20%
Matériel et mobilier scolaire	336 212,46	50 029,51	1 671,19	<b>384 570,78</b>	136 420,56	10 et 20%
Mat & mob. EPS s/budget	2 968,47		535,81	<b>2 432,66</b>	29,28	33%
Mat & mob. Sc Phys s/budget	5 202,27	8 426,29		<b>13 628,56</b>	8 838,05	20%
Mat & Mob Bio s/budget	12 651,63			<b>12 651,63</b>	4 520,91	20%
Matériel et mobilier CDI	0,00			<b>0,00</b>	0,00	20%
Matériels scolaires	492 413,78	59 755,19	7 790,83	544 378,14	181 262,39	
Matériel de cuisine	414 021,85	13 692,31	113 802,20	<b>313 911,96</b>	137 887,37	10% et 20%
Rémilly - self et laverie 2009	75 775,14			<b>75 775,14</b>	65 650,74	10%
Matériels, agencem. Restauration	489 796,99	13 692,31	113 802,20	389 687,10	203 538,11	
Travaux en cours N-1	136 200,92	-136 200,92				
<i>Les valeurs de la colonne "acquisition" sont ici les soldes de l'année n</i>						
Odéon		139 647,04		139 647,04	139 647,04	
Total des immobilisations en cours	136 200,92	3 446,12		139 647,04	139 647,04	
Logiciels	53 667,72		3 591,86	<b>50 075,86</b>	0,00	100%
Matériel informatique	212 020,63	38 527,69	3 152,42	<b>247 395,90</b>	66 562,63	33%
Réseau informatique	4 347,46	1 325,17		<b>5 672,63</b>	2 335,83	20%
Matériel inform. subventionné	65 287,06	15 204,11		<b>80 491,17</b>	38 158,28	20%
Total investissement informatique	335 322,87	55 056,97	6 744,28	383 635,56	107 056,74	
Matériels et outillage	33 424,40		564,51	<b>32 859,89</b>	198,18	33%
Matériel de transport	23 465,47			<b>23 465,47</b>	0,00	20%
Mobilier et mat. de bureau (adm.)	35 383,12	5 648,76	3 579,36	<b>37 452,52</b>	15 012,24	12,5 et 20%
Total invest. non pédagogique	92 272,99	5 648,76	4 143,87	93 777,88	15 210,42	
Prêt au personnel	680,30	1 800,00	975,95	1 504,35	1 504,35	
Autres prêts (SFRR)	302 237,65	16 844,78		319 082,43	319 082,43	
Dépôt de garantie sur loyer	142 135,80			142 135,80	142 135,80	
Autres cautionnements	400,00		100,00	300,00	300,00	
Intérêts courus non échus	3 074,00	5 553,00		8 627,00	8 627,00	
Immobilisations financières	<b>448 527,75</b>	<b>24 197,78</b>	<b>1 075,95</b>	<b>471 649,58</b>	471 649,58	
Total général	<b>17 095 687,57</b>	<b>1 289 713,26</b>	<b>156 007,31</b>	<b>18 229 393,52</b>	<b>10 998 257,05</b>	

	B	C	D	N	N	C	P	C	R	S	T	U	V	M	X	Y	Z
15	<b>TABLEAU DE FINANCEMENT</b>			Annexe page 9	2008-09		2009-10		2010-11		2011-2012		2012-2013		2013-2014		2014-2015
16	SAINT JEAN HULST				réel		réel		Budget		prévis.		prévis.		prévis.		prévis.
18	<b>FOND DE ROULEMENT INITIAL</b>				2 897 741		2 798 977		2 683 391		2 350 490		2 487 844		2 401 882		2 218 607
20	<b>Excédent brut d'exploitation</b>				1 352 877		1 346 057		1 162 851		1 162 851		1 162 851		1 162 851		1 162 851
21	<b>éléments non pérennes</b>				76 468		25 969										
24	<b>FINANCEMENTS</b>																
25	Apports et remboursements reçus				15 822		32 502										
26	Prêt de SJH à la SFRR (financement travaux R				-302 238		Remb. par SFRR				19 608		38 447		37 693		36 954
27	Remboursement d'emprunts (intérêt et capital)				-322 938		-323 191		-323 699		-317 352		-311 129		-305 029		-299 048
29	Subventions d'investissements du Conseil Gér				191 481		21 471		420 000		133 333		133 333				124 950
30	Subventions d'investissements du Conseil Rég				203 510		47 121		155 117		66 600		49 000				49 000
32	<b>INVESTISSEMENTS A FLUX</b>								-223 818		-232 687		-208 464		-233 790		-219 246
33	agencements et installations				-38 533		-121 232										
34	invest. Matériel scolaire				-48 397		-59 755										
35	invest. Matériel non pédagogique				-7 729		-5 649										
36	invest. Informatique				-30 922		-55 057										
37	invest. Matériel de restauration				-95 125		-13 692										
39	<b>IMPREVUS</b>								-100 000		-100 000		-100 000		-100 000		-100 000
41	<b>TRAVAUX ACHEVES</b>																
50	Ecole Rémyilly 05-07: préau et mise aux norm				-4 470												
54	Parking un étage en sous-sol & garage bicyc			1 474 302 €	-956 137												
55	Rénov. Chapelle (sauf peinture en charges)			743 906 €	-132 434		-607 705										
56	Sécurisation des accès						-262 778										
58	<b>TRAVAUX rue RÉMILLY (école)</b>																
59	Bâtiment Magenta avant 2015 (estimation in			1 000 000 €									-500 000		-500 000		
60	Accès handicapés avant 2015			350 000 €									-350 000				
61	Flux d'entretien																-250 000
62	<b>TRAVAUX rue de LATTRE (collège et lycée)</b>																
63	Rénovation Odéon en 2010 (marge 10%)			1 230 000 €			-139 647		-1 090 353								
64	Fermeture des classes			115 000 €					-115 000								
65	Toilettes (grand gymnase ouest et bât. E)			92 000 €					-92 000								
66	Insonorisation restauration de Lattre			126 000 €					-126 000								
67	Rénovation bâtiment E, 3ème tranche			350 000 €									-350 000				
68	Accès handicapés avant 2015			490 000 €									-245 000		-245 000		
69	Coulloir des secondes (B3)			350 000 €													-350 000
71	<b>FOND DE ROULEMENT FINAL</b>				2 798 977		2 683 391		2 350 490		2 487 844		2 401 882		2 218 607		2 374 069
72	FR final minimal				700 000		400 000		400 000		400 000		400 000		400 000		400 000
74	<b>EXCEDENT DE FINANCEMENT</b>																
75	<b>D'EXPLOITATION INITIAL</b>				557 594		546 231		649 156		649 156		649 156		649 156		649 156
76	variation due aux subventions à recevoir				-15 257		-12 057										
78	variation due aux autres éléments				3 894		114 982										
80	<b>EXCEDENT DE FINANCEMENT</b>																
81	<b>D'EXPLOITATION FINAL</b>				546 231		649 156		649 156		649 156		649 156		649 156		649 156
83	<b>TRESORERIE INITIALE</b>				3 455 336		3 345 209		3 332 547		2 999 646		3 137 000		3 051 038		2 867 763
85	VAR.DUE AU F.de Roulement				-98 764		-115 586		-332 901		137 353		-85 962		-183 274		155 461
86	VAR.DUE A L'E.F.E.				-11 363		102 925										
88																	
89	<b>TRESORERIE FINALE</b>				3 345 209		3 332 547		2 999 646		3 137 000		3 051 038		2 867 763		3 023 225

Marge pour imprévus

FDR final : bon

variation du FDR positive



**PROVISIONS**  
**POUR GROS ENTRETIEN ET POUR RISQUES et CHARGES**

**Provisions pour gros entretien et grandes révisions**

	31/08/2010	(-)	(+)	31/08/2009
Chapelle	0 €	200 000 €		200 000 €
Odéon	73 000 €		6 000 €	67 000 €
Toilettes cour collègue	30 000 €		30 000 €	0 €
Escalier cour d'honneur	25 000 €		25 000 €	0 €
Ecole bâtiment Aubert	60 000 €		60 000 €	0 €
Ecole bâtiment 28 R	80 000 €		80 000 €	0 €
Accessibilité handicapés	250 000 €			250 000 €
Total	<b>518 000 €</b>	200 000 €	201 000 €	<b>517 000 €</b>

**Provisions pour risques et charges**

	31/08/2010	(-)	(+)	31/08/2009
Provisions pour ID retraite	250 000 €	138 000 €	250 000 €	138 000 €
Provisions pour ID autres	3 000 €		3 000 €	0 €
Provision pour litiges	0 €			0 €
Provision pour charges	216 000 €	30 000 €	45 000 €	201 000 €
Total	<b>469 000 €</b>	168 000 €	298 000 €	<b>339 000 €</b>
Total général	<b>987 000 €</b>	<b>368 000 €</b>	<b>499 000 €</b>	<b>856 000 €</b>

Tableau des Subventions		nouveau taux	nombre années au 31/08-2010	BRUT 2009/2010	NOUVELLES	ANNULATI ON	BRUT 2008/2009	total des reprises 09/2010	reprise au résultat 2010/2011	reprise au résultat 2009/2010	total des reprises 08/2009
<b>compte 102630 Aide Conseil Général en biens renouvelables sans droit de reprise</b>											
CG restauration				426 857,25			426 857,25				
CG mise au normes accès				243 918,43			243 918,43				
CG 17/3/95 salles inform.&technol				235 686,18			235 686,18				
	906 461,86										
<b>compte 103620 Aide Conseil Régional Ile de France en biens renouvelables avec droit de reprise</b>											
CR 94 AS51410				69 452,72			69 452,72				
CR 9/7/95				69 882,63			69 882,63				
	139 335,35										
<b>compte 131620 Aide Conseil Régional des Yvelines en biens non renouvelables avec droit de reprise</b>											
CR 12/6/97 gymnase	4,91%	12,0	39 838,89				39 838,89	23 452,48	1 954,50	1 954,50	21 497,99
CR99. CDI	5,75%	11,0	92 086,07				92 086,07	58 223,87	5 293,11	5 293,11	52 930,76
CR 14-06-2001 mise aux normes 6e lasses	5,01%	9,0	66 594,46				66 594,46	30 040,28	3 337,71	3 337,71	26 702,56
CR 2002 extension lycée	6,00%	5,0	73 629,00				73 629,00	22 088,96	4 417,74	4 417,74	17 671,22
CR 2003 extension lycée	6,00%	5,0	88 792,00				88 792,00	26 638,08	5 327,52	5 327,52	21 310,56
CR 2004 extension lycée	6,00%	5,0	108 726,00				108 726,00	32 618,24	6 523,56	6 523,56	26 094,68
CR 2005 extension lycée	6,00%	5,0	31 210,68				31 210,68	9 461,56	1 872,64	1 872,64	7 588,92
CR 2006 labos lycée et salle des personnels	5,00%	4,0	68 777,00				68 777,00	13 755,40	3 438,85	3 438,85	10 316,55
CR 2006 Expérimentation assistée par ordinateur	20,00%	4,0	17 726,00				17 726,00	14 180,80	3 545,20	3 545,20	10 635,60
CR2007 - couloir sous verrière - électricité	8,33%	3,0	929,00				929,00	232,25	77,42	77,42	154,83
CR2007 - équipement technique pédagogique	20,00%	3,0	4 233,00				4 233,00	2 539,80	846,60	846,60	1 693,20
CR2008 & 2007 & 2005 - parking	3,59%	2,0	203 509,80				203 509,80	10 350,17	7 306,00	7 306,00	3 044,17
CR2008 & 2007 & 2005 - parking (solde)	3,59%	1,0	12 121,69	12 121,69			0,00	435,17	435,17	435,17	0,00
CR 2008 - odéon - sera acquis en 2011			0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR 2009 - odéon - sera acquis en 2011			0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR 2010 - sécurisation accès de Laitre			34 999,24	34 999,24			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	843 172,83										
<b>compte 131630 Aide Conseil Général des Yvelines en biens non renouvelables avec droit de reprise</b>											
CG 4-7-96 cages escalier M.A.N.	5,93%	12,0	56 103,83				56 103,83	39 902,45	3 325,27	3 325,27	36 577,17
CG 16-2-96 cages escalier MAN	5,93%	12,0	155 493,66				155 493,66	110 592,99	9 216,11	9 216,11	101 376,88
CG 16-2-96 avenant cages escalier	5,93%	12,0	22 871,62				22 871,62	16 268,40	1 355,60	1 355,60	14 912,80
CG 15-5-98 labo mobilier 6 ème		0,0	38 403,65				38 403,65	38 403,65	0,00	0,00	38 403,65
CG 15-4-99 CDI	5,75%	11,0	98 607,84				98 607,84	62 347,83	5 667,98	5 667,98	56 679,86
CG vote11-04-2002 bât.C2ème 89161 €	5,13%	8,0	65 220,00				65 220,00	28 849,55	3 343,83	3 343,83	25 505,72
CG 2003 17-10-2003 extension 1ere tranche	6,00%	5,0	188 865,00				188 865,00	56 659,60	11 331,90	11 331,90	45 327,70
CG2004 17-09-2004 extension 2ème tranche	6,00%	5,0	238 577,00				238 577,00	71 573,48	14 314,62	14 314,62	57 258,86
CG2004 17-09-2004 réaff.à l'extension	6,00%	5,0	189 582,00				189 582,00	56 874,68	11 374,92	11 374,92	45 499,76
CG 2004 équip informatique	20,00%	5,0	7 568,00				7 568,00	7 568,40	0,00	0,00	6 054,80
CG 2005 extension 3ème tranche	6,00%	5,0	157 086,00				157 086,00	47 125,64	9 425,16	9 425,16	37 700,48
CG 2005 équipement informatique	20,00%	4,0	7 962,00				7 962,00	6 369,60	1 592,40	1 592,40	4 777,20
CG 2006 rénovation C0 couloir 4èmes	5,00%	4,0	226 522,00				226 522,00	45 304,40	11 326,10	11 326,10	33 978,30
CG 2006 équipement informatique	20,00%	3,0	21 859,00				21 859,00	13 115,40	4 371,80	4 371,80	8 743,60
CG2007 - 2ème étage bât D	5,00%	3,0	205 618,00				205 618,00	30 842,70	10 280,90	10 280,90	20 561,80
CG 2008 - renouvellement salle multimédia	20,00%	2,0	10 263,00				10 263,00	4 105,20	2 052,60	2 052,60	2 052,60
CG 2008 - parking	3,59%	1,0	191 481,00				191 481,00	9 738,40	6 874,17	6 874,17	2 864,24
CG 2009 équipement informatique	20,00%	1,0	11 471,00	11 471,00			0,00	2 294,20	2 294,20	2 294,20	0,00
CG 2009 - odéon ; sera acquis en 2011		0,0	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CG 2010 - équipement informatique		0,0	10 000,00	10 000,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CG 2010 - odéon - sera acquis en 2011											
	1 903 554,60			3 792 524,64	68 591,93	0,00	3 723 932,71	891 953,63	152 523,58	154 037,18	737 916,46

#### **4 INFORMATIONS RELATIVES À L'EXPLOITATION**

##### **4.1 Effectifs et tarifs**

Voir compte d'exploitation, produits page 1/1

##### **4.2 Dons des familles à l'ASELY**

A la demande de la direction diocésaine, les familles des établissements catholiques des Yvelines contribuent à la construction ou rénovation des écoles voisines par le biais d'une contribution volontaire à l'Association de solidarité de l'enseignement libre des Yvelines (ASELY).

Cette contribution n'apparaît pas dans le compte d'exploitation, mais dans un compte de tiers ; ce compte est crédité par le débit du compte des cotisations des familles ; le don du même montant est reversé à l'ASELY et solde ce compte de tiers. En 2009-2010, le don à l'ASELY a représenté 113.643 €, soit une moyenne de 37,82 € par élève.

##### **4.3 Informations complémentaires**

Les ressources de l'association viennent en totalité de l'activité d'enseignement exercée, sous contrat d'association avec l'État, dans la commune de Versailles.

Les trois plus hauts cadres dirigeants de l'association (président, trésorier, secrétaire) sont bénévoles ; ils ne perçoivent ni salaire ni avantage en nature.

Les salariés rémunérés par l'association Saint Jean Hulst sont :

- selon le périmètre réglementaire de comptabilisation des effectifs, 167 salariés dont 61 en équivalent temps plein, au 31 décembre 2009 ;
- au total, 230 sur la déclaration annuelle des salaires (comptabilisation de l'année civile 2009).

Les enseignants rémunérés par l'État sont :

- 167 en équivalent temps plein, dont 140 dans le secondaire et 27 dans le primaire (chiffres de l'année scolaire 2009-2010 ; secondaire d'après la dotation globale horaire, primaire d'après le nombre de classes) ;
- au total, 244 sur le tableau de calcul de la cotisation de prévoyance des enseignants (comptabilisation de l'année civile 2009).

Le montant des droits individuels à la formation (DIF) acquis par le personnel salarié est de 6.655 heures fin 2009. Les droits à DIF sont provisionnés.

Compléments : voir le rapport du trésorier.

## 5 - TABLEAU DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 5.1 - ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES

#### 5.2.1 - Subventions reçues

Chaque subvention pour travaux ou équipement fait l'objet d'un engagement à rembourser la subvention en cas de changement d'affectation du bien ou du local subventionné, après déduction d'un amortissement de cette subvention.

**Les subventions reçues par le locataire** (l'OGEC) apparaissent au bilan à leur valeur d'origine.

La partie de ces subventions susceptible d'être restituée au conseil général ou au conseil régional est détaillée dans le tableau des subventions.

Leur valeur nette, après amortissement conforme à la durée fixée dans chaque convention de subvention, est de : **1 774 274 €**

**D'autres subventions ont été reçues par les propriétaires**, et Saint Jean Hulst est solidaire de la convention :

Association de Béthune		engagement initial		durée de la convention	part amortie	engagement
		(montant d'origine)				
<i>Conseil général</i>						
1997	chaufferie	387 945 F	59 142 €	7 ans	59 142 €	0 €
1998	couverture B	328 349 F	50 056 €	20 ans	30 034 €	20 023 €
2000	ravalement bât. C façade Nord	277 243 F	42 265 €	10 ans	42 265 €	0 €
2000	ravalement bât. B façade Est	159 619 F	24 334 €	10 ans	24 334 €	0 €
2001	ravalement bât. B sud & C sud	600 278 F	91 512 €	10 ans	82 361 €	9 151 €
<i>Conseil régional</i>						
1997	chaufferie	215 017 F	32 779 €	15 ans	28 409 €	4 371 €
1998	couverture B	152 135 F	23 193 €	15 ans	18 554 €	4 639 €
2000	ravalement bât. B est & C Nord	458 679 F	69 925 €	15 ans	46 617 €	23 308 €
2001	ravalement bât. B sud & C sud	143 145 F	21 822 €	15 ans	13 093 €	8 729 €
<b>Total des engagements donnés</b>		415 029 €				<b>70 220 €</b>

Seule la partie non amortie - selon la convention - de ces montants reçus est susceptible d'une reprise en cas de changement d'affectation des bâtiments.

#### 5.2.2 - Crédit-bail

Equipement	bailleur	montant du loyer				durée totale	dernière échéance
		dans l'exercice	4 ans à venir	après 4 ans			
photocopieurs Infotec	LEASECOM SAS	49 658 €	103 454 €	0 €	63 mois	01/07/2012	

### 5.2 - ENGAGEMENTS HORS BILAN RECUS

Puisque chaque convention de subvention est co-signée par le propriétaire des locaux, celui-ci se trouve engagé solidairement, ce qui constitue pour Saint Jean Hulst des "engagements reçus".